



20 ingénieur(e)s de l'Etat dans 7 spécialités

Participez au webinaire d'information le jeudi 12/01/2023 à 13h : <http://mctrct.fr/267>

Le recrutement sur titres, qu'est-ce que c'est ?

Vous êtes recruté(e) directement dans un corps de fonctionnaires, dans une spécialité, sans épreuve écrite.

Vous êtes présélectionné(e)s par un jury, sur la base de vos diplômes, vos travaux réalisés et de votre parcours professionnel.

Vous avez ensuite un entretien avec un jury qui retiendra les profils les plus adaptés, dans la limite du nombre de postes à pourvoir.

Les 7 spécialités de recrutement

- Prévention des risques technologiques
- Infrastructures et services de transports
- Énergie – Transition énergétique
- Aménagement – Urbanisme – Paysage
- Génie civil – Pathologie des ouvrages
- Navigation – Sécurité
- Électronique et instrumentation

Les postes sont proposés au



En Administration centrale et en services déconcentrés.



Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement est l'établissement public de référence du ministère de la transition écologique, expert sur les problématiques d'environnement, d'infrastructure, de climat et d'énergie.

Comment postuler ? Conditions à remplir pour concourir

Être titulaire d'un diplôme BAC+5 (niveau 7) ou d'une qualification équivalente dans la spécialité de recrutement. Les candidats doivent être déjà diplômés avant de candidater.

Le titre d'ingénieur n'est pas obligatoire : un master suffit

Dates d'inscription

Du lundi 12 décembre 2022 au vendredi 20 janvier 2023

Localisation des postes

Les postes peuvent être situés sur l'ensemble du territoire

Où postuler ?

Le dossier d'inscription et la présentation générale du recrutement sur titre peuvent être téléchargés en ligne à l'adresse:

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr>



Perspectives de carrière après le 1^{er} poste

Les ingénieur(e)s des travaux publics de l'Etat sont des fonctionnaires appartenant à un corps d'encadrement de l'Etat, présents sur des emplois à fort contenu scientifique et technique, sur des emplois de terrain et souvent comme managers.

Ils exercent leurs compétences au service d'une multitude de services de l'Etat ainsi que dans des établissements publics, ce qui leur permet de construire des parcours professionnels riches et variés.

La rémunération d'un(e) ingénieur(e) des travaux publics de l'Etat évolue en fonction de son ancienneté, de sa progression dans le corps et de ses prises de responsabilité.

Administration centrale et services déconcentrés d'Ile-de-France : **31 920 € nets/an** en moyenne lors du premier poste (**sans expérience préalable**) et **35 256 € nets/an** après 5 ans.

Autres services déconcentrés : **30 000 € nets/an** en moyenne lors du premier poste et **33 120 € nets** après 5 ans.



La date prévisionnelle de prise de fonction se situe généralement entre juin et septembre ; elle peut être adaptée selon les contraintes des lauréats.

Une formation d'acculturation à la fonction publique de 2 semaines non consécutives en école est prévue en plus des formations techniques nécessaires pour la prise de fonction.